

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 877

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 18

À l'alinéa 2, après le mot :

« analyse »,

insérer les mots :

« économique de ce changement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'adaptation à la transition écologique permet parfois de réaliser des économies, par exemple pour les entreprises qui mettent en place l'éco-conduite. Toutefois, ce n'est pas la majeure partie des cas.

Alors que les entreprises font face à une crise sans précédent, il convient de les accompagner du mieux possible en calculant concrètement ce que représente cette transition pour eux.